

# Assemblée générale CIROVTT

7 décembre 2024 – Brûlon

Jean-Pierre Brenon ouvre la séance. Remerciement des participants présents et du club de Brûlon pour l'accueil à la salle de la Fontaine. Remerciements également à Béatrice et Gilles pour la restauration.

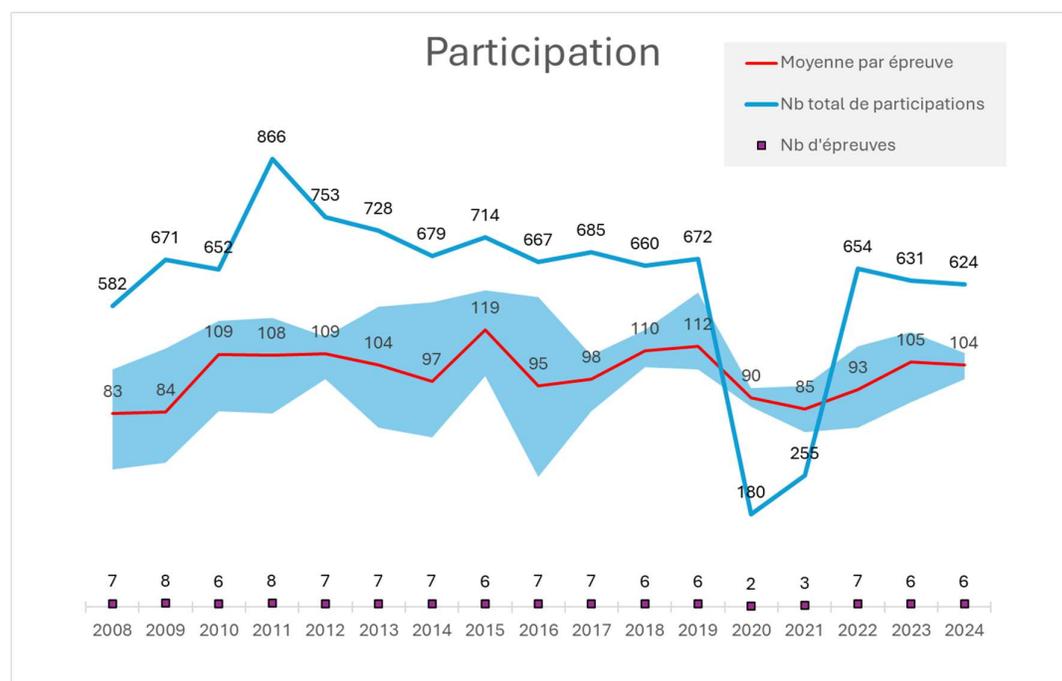
Remerciements à la famille Louineau pour la magnifique organisation de la coupe du monde au Vendéespace. Jean-Paul Louineau remercie à son tour les équipes CIROVTT qui ont fait un travail formidable, unanimement salué par le staff UCI présent à l'épreuve.

Présentation de Franck Filbien, ancien élu et cadre du comité régional des pays de la Loire. Franck va nous aider à la constitution de l'association CIROVTT Trial.

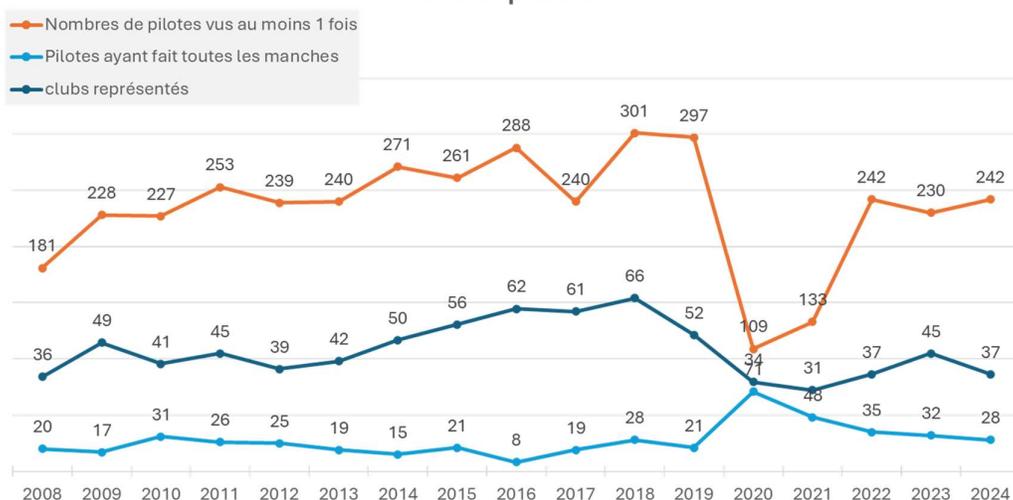
## Ordre du jour

- Bilan moral (bilan de la saison)
- Rapport de la commission « changements de catégories »
- Résultats sportifs nationaux, internationaux
- Rapport financier
- Rapport de la commission arbitres/arbitrages
- Rapport de la commission administrative et site internet
- Infos nationales
- Modification règlement
- Calendrier de la saison 2025
- Présentation du projet de constitution de l'association CIRO VTT-Trial

## Bilan moral (bilan de la saison)



## Participation



La fréquentation est en légère baisse, ainsi que le nombre d'épreuves par an (ceci expliquant sans doute en partie cela). On observe également une baisse du nombre de clubs représentés, ainsi que de l'assiduité (nombre de pilotes ayant fait toutes les manches).

Une discussion s'engage sur la nécessité de ne pas mettre en concurrence les épreuves CIRO et les TRJV.

En IDF le calendrier CIRO est « protégé ». Cela permet à des TRJVistes de venir sur les épreuves CIRO. Participer à une épreuve CIRO est un critère de sélection au TFJV. **Cette pratique devrait être généralisée au niveau de chaque comité.**

On rappelle également que les zones R4 sont praticables avec un VTT XC.

Nous devons faire davantage de promotion dans les clubs vers les jeunes pilotes TRJVistes et leurs parents :

- ⇒ Montrer que le trial ne nécessite pas un matériel sophistiqué. Un VTT XC est suffisant.
- ⇒ Montrer que les zones R4 sont avant tout des zones de maniabilité (même si des zones plus difficiles sont nécessaires pour départager les meilleurs et engager la progression vers les catégories supérieures).

Il est proposé de faire des vidéos montrant les jeunes pilotes en situation, en insistant sur le côté ludique.

Jean-Paul Louineau rappelle que le règlement trial TRJV est spécifique. Ce règlement est un frein à l'inscription des pilotes TRJV dans les compétitions CIRO VTT. Une demande écrite d'alignement des règlements auprès de la FFC est à réaliser après les élections FFC. (qui ?)

### *A propos des horaires de course*

Sur les horaires de course, la formule expérimentée en 2024 a bien diminué les temps d'attente. Ce progrès est également salué par les représentants des pilotes.

Pas non plus d'impact négatif sur la buvette, du moins à La Roche-sur-Yon.

Malgré tout, les Nat 3 / Nat 2 ont encore quelques difficultés à terminer leurs 3 tours le matin. Pour 2025, Les horaires de courses seront adaptés de façon à leur éviter d'avoir à

reprendre après la pause déjeuner pour leurs derniers passages en zone : **Pause de midi : 12H30 et reprise à 13h45 pour les Nat 1 / Expert / Elite (et R3 / R4).**

Il est toutefois observé que cela oblige les arbitres qui sont parents de pilote à rester toute la journée alors que leurs jeunes ne courent que le matin ou l'après-midi.

Daniel Louessard rappelle que la compétition s'étend sur la journée entière et que par conséquent les arbitres se doivent d'être présents toute la journée.

Mickaël Grimaud souligne que cette disposition apporte plus de confort pour les commissaires (moins de tracés à mémoriser), ce qui vaut également pour les élèves arbitres.

Les représentants des pilotes pensent qu'il est désormais possible de respecter les horaires de fin de course et demandent aux présidents de collègues plus de sévérité.

NB : les horaires de fin de courses sont donnés à titre indicatif dans le règlement général, mais le président du collège a toute latitude pour les modifier en fonction des circonstances.

En ce qui concerne l'affluence dans les zones R3 / R4, il semble souhaitable d'imposer l'ordre de passage sur les 2 premiers tours.

### *A propos des tracés*

Pas de résultats supérieurs à 800 en Nat 1 cette année.

- ⇒ Traçage trop dur ? pas assez de pilotes ? critères de changement de catégorie à revoir ?

10 élites CIRO au niveau national : Le niveau augmente !!!

- ⇒ Les élites ont envie d'être challengés. Le traçage doit continuer d'évoluer pour être au niveau d'exigences des pilotes.
- ⇒ Le traçage élite doit être exigeant mais rester progressif. Moins de « très gros », plus d'obstacles et surtout garder la progressivité. Auparavant les zones devaient être « plus Expert qu'Elite » ; désormais cela doit être l'inverse. Pour être dans la même continuité, le tracé Expert doit lui aussi être légèrement plus sélectif.

Dans tous les cas, on convient que le traçage doit rester le plus progressif possible, à l'intérieur de chaque zone (progressivité des portes) et aussi en considérant l'ensemble des zones (2 zones faciles / 2 zones difficiles), de façon à challenger les meilleurs tout en laissant aux moins bons la possibilité de s'amuser et de progresser.

Un débat s'engage sur l'opportunité de créer une catégorie « R5 » de façon à rendre la CIRO accessible aux très jeunes. On convient finalement d'appliquer au mieux le principe de progressivité déjà énoncé.

### **Changement de catégorie**

Le tableau présenté en séance résulte de l'application judicieuse du règlement. Les pilotes auront comme chaque année la possibilité d'opter pour une autre catégorie que celle proposée, sur demande écrite et motivée

- ⇒ Élite : R.A.S.
- ⇒ Expert : Gabin ok pour monter en élite
- ⇒ Nat 1 : Maxence reste en Nat 1 Alexis choisira peut-être de rouler en NC dans la catégorie de son choix. Simon passe en expert.

- ⇒ Nat 2 : R.A.S.
- ⇒ Nat 3 : Lilian finit 3ème au général, mais sans podium en cours de saison. Reste par conséquent en Nat 3.
- ⇒ R3 : Les U17 / U19 qui ont terminé une ou plusieurs manches dans les 10 premiers montent en Nat 3 (critère d'âge).
- ⇒ R4 : Même raisonnement pour les U15 / U17.

Le tableau de changement de catégorie est publié sur le site <https://cirovtt-trial.fr/>.

## Résultats sportifs nationaux et internationaux

Ils sont excellents !!!

Des pilotes CIRO sont présents sur toutes les sélections et presque tous les podiums nationaux et internationaux.

Félicitations à eux !!!

## Rapport financier

### CIRO VTT TRIAL SAISON 2024

Recettes saison 2023				
Clubs organisateurs	Date	Inscrits	Montant des cotisations	Réglé
EPONE	07/10/24	118	236,00 €	462,00 €
HILLION	19/05/24	102	204,00 €	202,00 €
CERNY	26/05/24	114	228,00 €	OK
BRULON	09/06/24	107	214,00 €	214,10 €
LIFFRE	30/06/24	103	206,00 €	206,00 €
LA ROCHE SUR YON	20/10/24	109	218,00 €	en attente
TOTAL DES RECETTES			1 306,00 €	1 084,10 €

Dépenses saison 2024		
Nature de la dépense	Date	Montant
Pinces	14/12/23	73,00 €
Cartouches encre	07/12/23	46,80 €
Hébergement site internet	1/03-01/06/24	56,73 €
Trophées	15/10/24	620,00 €
TOTAL DES DEPENSES		796,53 €

<b>SOLDE CREDITEUR</b>	<b>509,47 €</b>
------------------------	-----------------

Le solde créditeur tient compte du règlement en attente de La Roche sur Yon.

La trésorerie se monte à environ **2775 €**.

Investissements à prévoir :

- ⇒ Un PC (don possible à confirmer, sinon environ 300-500 €, reconditionné)
- ⇒ Des flèches (devis 1360 €)
- ⇒ Remplacement de l'écran d'affichage des résultats, qui est cassé (don Alliance Soleil, valeur 0 €).

## Bilan arbitrage

*Rejoignez la bande CIRO des joyeux commissaires*

*Pour nos jeunes trialistes, c'est un geste volontaire et nécessaire*

*C'est toujours dans une ambiance de mousquetaires solidaires  
que vous serez accueillis et deviendrez nouveaux commissaires exemplaires  
Votre engagement à l'administratif fera aussi l'affaire, sans devenir fonctionnaire !  
Pour compléter notre équipe sérieuse, solidaire et débonnaire  
La CIRO Vtt trial c'est « supaire » 🤗*

*(JP Louineau)*

#### Bilan arbitrage

	2020	2021	2022	2023	2024
Nb d'épreuves	2	3	7	6	6
Nb d'arbitres sur le listing	33	28	20	23	31
Nb d'élèves		4	4	11	1
Arbitres ayant officiés au moins une fois	18	14	20	16	22
Absents toute la saison			4	5	6
Moyenne par épreuve			13	20	18

18 arbitres en moyenne par épreuve en 2024.

5 arbitres arrêtent.

Justine a terminé la formation pratique. Il lui reste la partie théorique à valider. Daniel Grémy doit organiser cette validation au plus tôt.

Michel et Marc pourraient revenir.

Prévision pour 2025 : 27 arbitres et 2 ou 3 nouveaux élèves recensés à ce jour.

Le fonctionnement actuel permet à l'aide-arbitre d'être au plus près de l'action, ce qui pourrait susciter des vocations. **A chaque arbitre de faire sa promotion et d'impliquer davantage son aide-arbitre si possible (ex : lui passer le chronomètre, ...).**

#### Rapport administratif

Merci à Lydie Leboucher pour sa présence et son investissement tout au long de la saison

L'équipe administrative est assez réduite et sur la seule région des Pays de Loire, ce qui présente un risque. Il faut de nouvelles têtes, et si possible un vivier réparti sur plusieurs régions.

Les nouveaux horaires de courses ont fluidifié le déroulement, mais en contrepartie il n'y a plus aucun temps mort à l'administratif. L'activité est continue durant tout le temps de course. C'est aussi pour pouvoir assurer un roulement que nous devons renforcer l'équipe administrative.

**Nous demandons un bénévole du club au moins le matin pour gérer les émargements, comme cela se faisait précédemment.**

Gilles sera moins présent en 2025 et Alain ne le sera pas davantage qu'en 2024. Il faut donc recruter aussi **un profil plus aguerri en informatique** pour veiller au bon fonctionnement de l'application et résoudre les éventuelles difficultés en cours de journée.

Il faut faire de la promotion sur l'administratif, et mettre en place un tutorat administratif sur le même principe que le tutorat des élèves-arbitres.

#### *A propos de l'application*

Quelques bugs constatés durant la saison seront corrigés (changement de catégorie)

Le PC utilisé actuellement à 11 ans... Il fonctionne très bien mais utilise des versions de logiciel très anciennes qui vont finir par devenir bloquantes. C'est pourquoi nous proposons de le remplacer.

#### *A propos des états de statistiques de fin de course*

Il y en a actuellement 3 :

- ⇒ La page « statistiques », qui contient toutes sortes de dénombrements et sert à compléter le rapport que le club transmet à la fédé en vue d'établir notamment le montant du reversement.
- ⇒ Un rapport de fin de course où sont mentionnés divers renseignements (collège des arbitres, etc...)
- ⇒ Un bilan des secours, qui n'est plus utilisé (les secouristes ont le leur)

Alain propose d'envoyer un exemple de ces documents à chaque club organisateur afin de recueillir les améliorations qui seraient nécessaires.

Alain souhaite également avoir des précisions sur les différents « cas » de non-participation : absents excusés ou non, non partants, abandons, ...

#### *A propos du site internet*

Félicitations de l'assemblée pour l'animation de la page Facebook.

Nous convenons que le flux d'actualité doit passer très majoritairement par la page Facebook, tandis que le site CIROVTT est plutôt réservé à l'information « statique » (dates des CIRO,...) et aux gestes administratifs (demande de numéros, contacts, etc...).

Daniel Louessard propose d'ajouter une page « Historique » de la CIRO sur le site.

**Gilles souhaite transférer l'animation de la page Instagram à Ronald.**

### **Infos nationales**

En 2024, seulement deux épreuves de haut niveau en France.

Un débat s'engage sur la promotion de la discipline au niveau national.

La FFC envisage la mise en place d'une Commission Nationale Trial, séparée du VTT comme c'est le cas actuellement en UCI.

Cette hypothèse est cependant suspendue au résultat des élections fédérales qui doivent se tenir prochainement.

La CIRO VTT souhaite qu'un représentant issu de ses rangs soit présent dans cette éventuelle future commission.

Jean-Paul Louineau propose de rédiger un courrier relatant les échanges informels qui ont eu lieu avec Marie-Françoise Pottreau et Jean-Baptiste Petavy pendant la finale de la CDM au Vendéspace, sur le positionnement de la discipline Trial au sein des instances FFC.

## Modifications règlement

### Règlement général

- ⇒ **Le montant des engagements est fixé à 16 euros, dont 3 reversés à la CIROVTT**
- ⇒ Quelques coquilles de dates sont à corriger
- ⇒ Modification de l'horaire de la pause de midi (12h30 – 16h45)
- ⇒ Mise à jour des commissions (voir constitution de l'association)

### Règlement technique

Justine doit transmettre quelques coquilles de relecture.

Le règlement technique CIROVTT contient une phrase litigieuse concernant l'assurance par l'arrière, qui ne figure ni dans le règlement FFC ni dans le règlement UCI, et qui les contredit :

4-5-06 : Assurer une porte ou un passage par l'arrière. **Le pilote et son vélo doivent passer l'obstacle de front.** Si un coureur s'approche de la porte par l'arrière de la ligne visuelle et met le pied sur l'obstacle/sol tandis qu'au moins un moyeu de la roue est derrière la **ligne visuelle** et utilise ce pied pour traverser le portique (5 points de pénalité). Cette règle s'applique même si le pied a été brièvement soulevé une ou plusieurs fois. Le coureur n'est pas autorisé à continuer dans la section

Dans la formulation FFC/UCI, le pilote peut rester derrière l'obstacle, pourvu que son vélo reste devant et passe l'obstacle.

Il est proposé de supprimer cette phrase et d'inclure une définition de ce qu'est la « Ligne Visuelle ».

## Calendrier provisoire

- ⇒ 6 avril Cerny
- ⇒ 3 mai La Roche
- ⇒ 8 juin Hillion
- ⇒ 21 sept Clisson
- ⇒ 19 octobre Liffré

5 manches seulement... **Nous souhaitons qu'au moins un autre club se positionne.**

NB : La Roche-Sur-Yon envisage l'organisation d'une Coupe De France les 23 et 24 août (sur le IORE bike park) sous réserve d'un budget. Décision au plus tard fin avril.

## Constitution de l'Association CIROVTT Trial

Jean-Pierre Brenon introduit le projet et expose les raisons qui le motivent :

- ⇒ Avoir une existence officielle dans notre relation avec la FFC
- ⇒ Ouvrir des opportunités
- ⇒ Pouvoir solliciter des partenaires
- ⇒ Avoir une existence juridique

Il est également précisé que l'intention est de conserver au maximum le fonctionnement et l'état d'esprit actuel.

Mais avant d'engager la discussion Jean-Pierre souhaite savoir si ce projet recueille l'assentiment des personnes présentes. Aucune opposition ne se manifeste.

Franck Filbien expose sa proposition de statuts. Les articles sont présentés et discutés successivement.

### *Principaux échanges :*

Les statuts doivent être aussi simples que possibles de façon à éviter les modifications ultérieures.

Les précisions jugées nécessaires devraient figurer dans un document intitulé « Règlement Intérieur », qui n'est pas communiqué à la préfecture et peut donc être modifié librement.

Le titre de l'association serait « **Comité Inter Régional d'Organisation de Vélo Tout Terrain Trial** », ce qui permet de conserver « la marque » CIRO VTT Trial tout en éliminant les mots « Coupe » et « Ouest », jugés restrictifs ou peu appropriés.

L'association CIROVTT ne peut être affiliée à la FFC en tant que telle, car seuls les clubs cyclistes le peuvent. En outre, l'affiliation à la FFC en tant que club obligerait les membres à y prendre une licence et donc à quitter leur club d'origine.

L'existence de la CIROVTT en tant qu'association permet la mise en place d'une convention avec la FFC, qui précisera le rôle et les prérogatives de l'association vis-à-vis de la fédération.

Il semble préférable de contracter une assurance pour l'association en tant que telle, malgré le fait que les membres auront l'obligation de posséder une licence FFC.

Les statuts ne doivent pas comporter de restrictions sur la qualité des membres, car cela interdirait l'obtention du statut « association d'intérêt général ».

Une cotisation, même symbolique, serait nécessaire pour caractériser clairement l'adhésion d'une personne. Toutefois aucun montant n'a été fixé en séance.

Le principe d'une « co-présidence » est retenu, conformément au fonctionnement actuel.

Le « Comité Directeur » peut compter jusqu'à 15 personnes. Ces personnes sont les représentants des actuelles commissions. Chaque commission peut comporter un nombre indéfini de membres.

Le « Bureau » est constitué de 5 personnes membres du comité directeur : 2 co-présidents, un secrétaire, un secrétaire adjoint et un trésorier.

### *Constitution de l'Association*

A l'issue des échanges et après lecture et amendements du projet présenté, il est décidé de créer l'association.

Le Comité Directeur est constitué d'un représentant par commission, ainsi que des représentants de chaque comité régional. La liste nominative figurera dans le Règlement Général 2025.

Le Bureau est constitué de :

- ⇒ Jean-Pierre Brenon, co-président
- ⇒ Daniel Louessard, co-président
- ⇒ Isabelle Bossis, trésorière
- ⇒ Karine Corre, secrétaire.
- ⇒ Mickaël Grimaud, secrétaire adjoint

### *Règlement intérieur*

En fin de séance, un projet de Règlement Intérieur est passé en revue.